BIENS ET TECHNOLOGIES A DOUBLE USAGE

Matinée d'échanges

avec la participation de
Madame Marie-Caroline VIEILLEMARD, Cheffe du Service des biens à double usage (DGE)
et Monsieur Michel BARON, Chef du bureau Restrictions et sécurisation des échanges (DGDDI)

14 avril 2022, 9h00 – 11h30
Salons de l'Hôtel Napoléon, 40 avenue de Friedland, 75008 Paris

Les échanges seront également télétransmis par Teams à partir de 9.30

A l'occasion de la mise à jour de son guide ***« Exporter des biens et technologies à double usage »***, le Cercle de réflexion douanière Collin de Sussy vous convie à un petit-déjeuner débat avec la participation de Mme Marie-Caroline VIEILLEMARD, Cheffe du Service des biens à double usage (DGE), et de M. Michel BARON, Chef du bureau Restrictions et sécurisation des échanges (DGDDI).

La réunion sera l'occasion de faire le point sur les premiers mois d'application du règlement (UE) 2021/821.

La nouvelle édition papier du guide du Cercle de réflexion douanière Collin de Sussy sera remise aux participants présents au petit-déjeuner.

Participation en présentiel

La participation à la réunion en présentiel se fera dans la limite des places disponibles (au nombre de 30). Elle est gratuite pour les membres du Cercle. Une participation aux frais de 20 euros sera demandée aux personnes non-membres du Cercle. Le paiement sera à effectuer à l'inscription, via le site internet du Cercle, par carte bancaire : www.collindesussy.org (rubrique « nos évènements »). Les inscriptions faites sans paiement préalable ne pourront pas être honorées.

Télétransmission par Teams

Les débats seront télétransmis en direct par Teams à partir de 9h30. Les personnes désirant y participer doivent s'inscrire via le site internet du Cercle : www.collindesussy.org. La participation à la télétransmission se fera sans frais. Un lien de connexion sera adressé ultérieurement aux inscrits.

Questions préalables

Les personnes inscrites peuvent adresser leurs questions destinées aux intervenants au plus tard le 1eravril à l'adresse suivante : acs@ficime.fr